

JOURNAL MUNICIPAL DE SALERS

Novembre 2015



Le Conseil Municipal de Salers a décidé de reprendre la diffusion du journal municipal. En cette fin d'année le principal débat politique qui occupe et pollue la vie communale est la fusion des intercommunalités.

Cette réforme territoriale, décidée sans concertation et menée au pas de charge, est uniquement basée sur le nombre d'habitants. Elle obéit aux logiques urbaines et technocratiques. La ruralité n'est pas prise en compte ou très peu. Les politiques en faveur des territoires en sont restées au stade du discours. Il faut aussi pointer la responsabilité de certains habitants qui perçoivent les espaces ruraux comme des territoires figés qu'il faut soustraire au développement économique. A la disparition des services (santé, poste, banque...), on oppose le numérique. Faudrait-il encore réduire la fracture du même nom ?

Dans cette aventure, Salers a beaucoup à perdre (sièges de l'intercommunalité ou/et de l'office de tourisme). Salers bénéficie d'une notoriété très importante grâce à son patrimoine, son label « Plus beaux Villages de France », sa race bovine, sa gastronomie, il ne faudrait pas qu'il serve de faire-valoir à d'autres.

Quoiqu'il en soit, votre Conseil Municipal continuera de défendre les intérêts de Salers pour Salers, nous ne braderons pas ses atouts au nom d'une fausse modernité.

*Jean-Louis FAURE
Maire de Salers*



Travaux réalisés

- **Captage des sources** : suite à l'élaboration d'un plan local de production et de distribution de l'eau potable dans le secteur du Pays de Salers, la commune a redéfini les périmètres de protection de captage des sources et rénové les chambres. Les travaux se sont dans l'ensemble bien passés et sont actuellement terminés.
- **Station d'épuration** : la station d'épuration vieillissant, certains travaux d'urgence ont été nécessaires, dont l'aménagement d'un déversoir route de St-Paul-de-Salers pour pallier aux fuites d'eau chez certains riverains.
- **Clocher de l'Eglise** : des infiltrations d'eau ont été constatées au niveau du rejointoiement du clocher nécessitant l'intervention d'une entreprise spécialisée.
- **Descente piétonnière du camping** : un accès piétonnier reliant Malprangère au camping municipal « Le Mouriol » a été aménagé. Le marquage au sol vient tout juste de s'achever.
- **Installation d'un Stérilisateur UV** : la commune de Salers se doit de livrer une eau traitée à tous ses résidents, ce qui n'était jusqu'alors pas le cas à l'hôtel / restaurant « Le Gerfaut » puisqu'il est situé avant le château d'eau. L'eau y est désormais filtrée et stérilisée par les ultraviolets.
- **Columbarium** : désormais le cimetière de Salers est équipé d'un columbarium (6 cases) où les cendres des défunts peuvent reposer dans une urne. S'adresser à la mairie.



Travaux en cours

- Equipement :

Afin de permettre l'accès et l'usage autonome des personnes handicapées circulant en fauteuil roulant, la construction de 2 toilettes publiques supplémentaires est prévue sur le parking en bas de la rue du Couvent. Les travaux doivent débuter en novembre et s'achever au plus tard au printemps. En parallèle il est prévu une remise en l'état des sanitaires existants.

- Voirie :

Dès fin novembre la deuxième tranche des **travaux de réfection des rues** doit débuter rue du Couvent. Le chantier a été attribué à l'entreprise Bergeaud. En espérant que la météo soit favorable, cette tranche devrait occuper une partie de l'automne voir du printemps. La place de l'Eglise et la rue Courbière feront l'objet d'une 3^{ème} tranche en 2016-2017.

- Mur d'escalade de la Peyrade :

15 voies sur 25 ont été nettoyées et sécurisées ce printemps. Le Comité Régional du Club Alpin Français et un guide professionnel Haute Montagne continueront de travailler sur sa réhabilitation et promotion en 2016.

- Signalétique :

Après les plaques de rue, c'est au tour de la **Signalisation d'Information Locale (SIL)** de voir le jour. Le Parc Régional des Volcans d'Auvergne, l'architecte des bâtiments de France, l'architecte diplômée par le gouvernement, l'entreprise de confection des panneaux et les élus se sont enfin entendus, non sans concessions...

Sa mise en place sera effective au printemps. Il en découlera un courrier adressé à tous les propriétaires de pré-enseignes pour mise en application de la loi : retrait des pré-enseignes hors agglomération (réforme - loi grenelle II de 2010 applicable depuis le 13 juillet 2015) et en agglomération (article L581-8 du Code de l'Environnement).

L'élaboration de 4 **RIS, Relais d'Information Services** est toujours en cours. Ceux-ci seront placés sur les différents parkings de la cité pour proposer aux visiteurs de découvrir le village grâce à 3 parcours.

- **Boiseries de l'église :**

Les travaux de l'église sont pratiquement terminés, il ne reste plus que les boiseries des chapelles latérales dont une sera restaurée à l'identique et les autres traitées. Madame BREUIL, Conservateur des Antiquités et Objets d'Art est en charge du dossier.

- **Appel à souscription pour la chapelle Notre-Dame de Lorette**

La chapelle est en mauvais état et nécessite des travaux de fond. Monsieur TRABON, Architecte du Patrimoine, a terminé les relevés. L'évêché de St Flour s'est vu attribuer des legs pour la restauration de la chapelle, mais la somme est loin d'être suffisante et nécessite l'intervention de la Fondation du Patrimoine. Une souscription est ouverte, un lien avec la Fondation du Patrimoine sera bientôt disponible sur le site internet de la mairie. Certains sagramniers sont déjà fortement impliqués d'une manière ou d'une autre dans ce projet et nous les en remercions.

- **Camping municipal le Mouriol**

400 m linéaires de haies d'essences naturelles viendront remplacer les thuyas malades pour le début de la saison 2016. En parallèle, le bardage éclaté de plusieurs chalets sera changé.

ACTUALITES

Bureau de poste

C'est un fait d'actualité, les élus se mobilisent contre la fermeture des bureaux de poste. La Poste veut se désengager et demande aux communes d'assurer certains services sous couvert d'une compensation financière, charge à la commune d'embaucher du personnel alors que les dotations de l'État diminuent tous les ans.... La mise en place d'un poste de facteur guichetier semble actuellement le seul compromis acceptable par les deux parties. Le facteur distribuerait le courrier le matin et tiendrait le bureau de poste l'après-midi. Ce dispositif devrait voir le jour au printemps avec des amplitudes plus grandes l'été.

Un nouvel automate pour le Crédit Agricole

Au 1^{er} décembre, un nouvel automate viendra remplacer l'accueil guichet de l'agence du Crédit Agricole de Salers pour les dépôts en billets (attention, ils devront avoir été préalablement comptés et vous devrez en connaître le nombre pour chaque coupure). Les dépôts de chèques en revanche devront se faire par envoi postal ou être déposés au guichet des agences de Mauriac ou Aurillac). Le DAB, Distributeur Automatique de Billets, quant à lui reste en place.

Recensement 2016

Il sera procédé du 21 janvier au 20 février au recensement de la population sagramnière. La nouveauté cette année est la possibilité de répondre par internet (vous pouvez toujours utiliser le questionnaire papier). Votre participation est essentielle. Le recensement est rendu obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique. Merci de réserver un accueil chaleureux à notre agent recenseur.

Refonte du site internet de la mairie

Le site internet de la mairie a besoin d'un « relookage ». Il est une vitrine pour le touriste mais aussi un référentiel pour ses habitants. On y retrouve tous les rendez-vous importants, comptes-rendus des conseils municipaux, services municipaux, réglementation en vigueur, vie associative ou scolaire. N'oubliez pas qu'il est consultable par tous à la bibliothèque municipale. Les commerçants, les habitants et les associations sont invités à participer dès maintenant à l'enrichissement de ce nouveau site en nous envoyant des photos, des textes et en nous soumettant leurs idées... www.salers.fr

Lotissement Les Prés de Faure

Il ne reste plus que 2 parcelles à vendre sur le lotissement les Prés de Faure à 15€ le m². S'adresser à la Mairie.

Service administratif

Le secrétariat de mairie est ouvert de 9h00 à 12h et 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi.

Tél. : 04 71 40 72 33 - E-mail : mairie.salers@wanadoo.fr Site : www.salers.fr

Collecte des déchets

La Communauté de Communes du Pays de Salers gère en régie la collecte des déchets depuis 2004. L'étroitesse des rues de la cité ne permet pas l'accès aux camions benne de la Communauté de Communes. Le ramassage intra-muros des déchets se fait donc au porte à porte par les employés communaux de la façon suivante :

Salers bourg	15/10 au 15/04	15/04 au 30/06 1 ^{er} /09 au 15/10	Juillet/août
Poubelles	lundi, vendredi	lundi, mercredi, vendredi	tous les jours

Le ramassage des déchets **en périphérie de la cité** est organisé par la Communauté de Communes du Pays de Salers. Les camions bennes collectent les déchets réunis dans des containers disposés à des points d'apport volontaire de la façon suivante :

Salers périphérie	Basse saison	Haute saison
Poubelles	jeudi	lundi et jeudi

Rappel : en aucun cas ne doivent figurer dans ces poubelles : les déchets verts, les encombrants, les emballages ménagers recyclables, les cartons.

Tri sélectif des ordures ménagères : un point d'apport volontaire est situé au foirail (route d'Aurillac) - Il propose 2 containers à verre, 1 container à papier, 1 container pour les emballages ménagers légers (cartonnettes / plastiques). Il est géré par le SIETOM de Drugeac.

**Rappel : ces containers sont destinés uniquement au tri sélectif.
Ni encombrants, ni cartons sous peine de sanctions (article R 610-5 du nouveau code pénal)**

La déchèterie des 4 Routes de Salers collecte : bois, bois traité, déchets verts, déblais et gravats, métaux, cartons, encombrants, DEEE, DDS, batteries, piles, boutons, accumulateurs, ampoules, huiles, extincteurs, radiographies, cartouches d'encre). Les ordures ménagères et les déchets industriels dangereux sont interdits. L'accès est limité aux véhicules de tourisme. Il est **gratuit pour les particuliers** et payant pour les professionnels
Ouverture : lundi au vendredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 12h - Fermé le dimanche et les jours fériés.
Renseignements : 04 71 40 72 09 ou 06 83 63 48 13

Chronique du jardinier

La commune de Salers a obtenu un Premier Prix au Concours Départemental des Villes et Villages Fleuris. Un grand merci aux sagramiers et aux employés municipaux pour leur participation active à l'embellissement et au fleurissement du village. Ainsi Salers est plus vivant, plus accueillant et son image en est confortée. Quelques orientations préconisées par le jury pour 2016 : privilégier les plantes locales, vivaces en pied de façade, peu gourmandes en eau et en harmonie avec l'ensemble du village. Pour un printemps et un été réussis pensez à planter dès maintenant vivaces, arbustes et bulbes (tulipes, muscaris, crocus, perce-neige, narcisses) ...

Le Chemin des Loups : en ce dimanche d'octobre, rotofils, sécateurs, cisailles et râtaux y sont allés de bon cœur pour rendre au chemin des loups accessibilité et charme naturel. Toutes générations et sexes confondus se sont retrouvés pour partager un moment convivial et nécessaire. Rendez-vous est déjà donné au printemps 2016 ...



Bibliothèque

Dominique vous attend à la bibliothèque de Salers située dans les locaux de la mairie :

-prêts gratuits de romans, romans policiers, documentaires, bandes dessinées, livres pour enfants, cassettes audio et vidéo, CD musique, DVD

-expositions temporaires prêtées par la Médiathèque départementale du Cantal tout au long de l'année

-cours d'initiation à l'informatique (traitement de texte, tableur, internet)

Ouvert : lundi 15h30/17h30, jeudi 14h30/16h30, 1er mercredi de chaque mois

Renseignements : tél. : 04 71 40 75 94 - E-mail : bibliotheque.salers@orange.fr

A Chacun son circuit ... suivez la marque



Randonnée pédestre

-PR « La Montagnoune », 4km (1h15 – balisage bleu)

-Nouveauté 2015 : PR « La Ronde de Salers », 6km400 (2h15 - balisage jaune)

-Etape du GR « Sur la route des transhumances » (89,5 km – balisage rouge et vert)

Randonnée équestre

-Etape « Les Monts du Cantal (180 km – balisage orange)

Randonnées cyclotouristes

-Circuit « Patrimoine et cité médiévale » (69,5km en 5h50)

-Circuit « Vallées du Falgoux et St-Paul-de-Salers (75,5kms en 6h17)

La parole est aux associations...

Comité de Jumelage Bourg / Salers



« Des nouvelles du jumelage... »

Le 23 août, le comité de jumelage, avec la participation financière de la mairie, a fait venir la troupe de théâtre de Bourg (la Cie Imagine), qui a joué dans la salle des fêtes une pièce de leur composition : TANGOON.

De nombreux spectateurs (sagraniers et vacanciers) ont pu apprécier cette pièce. Le 19 septembre, dans le cadre de la journée organisée par La Pastourelle à l'attention des bénévoles, ont participé : Pierre (maire de Bourg) et Marie JOLY, Alain CANDAU (président du club d'athlétisme de Bourg), avec sa compagne et sa belle-fille.

Rappelons qu'Alain, avec Philippe BARRIERE, sont à l'origine du jumelage avec

Bourg.

N'hésitez pas à contacter le comité de jumelage pour plus d'informations sur le relationnel entre les deux villes. Venez nous rejoindre ».

Le Président, Claude GARDIVAUD

Le Salon des Sites Remarquables du Goût

« Les 1^{er}, 2 et 3 mai s'est tenu au Foirail, le 18^{ème} Salon des Sites Remarquables du Goût. Les volailles de Bresse et les étangs de La Dombe étaient les invités d'honneur du salon (département de l'Ain). Pendant trois jours plus de trente producteurs, venus de toutes les régions de France, ont fait découvrir les richesses de leur « Site Remarquable du Goût » parce qu'ils ont fait le pari de la promotion du goût, des saveurs et de la qualité ! Des espaces dégustation, idéal de pauses gourmandes... Chaque visiteur fait son menu de stand en stand... Tous les producteurs ont su prendre le temps de se rencontrer et de dévoiler les richesses de leur patrimoine, de leur savoir-faire et de le faire savoir. Goûter les produits des Sites Remarquables du Goût, c'est un peu comme découvrir un échantillon de paysage, du patrimoine culinaire, du savoir-faire des hommes.

Les 29, 30 avril et 1^{er} mai 2016, ce sera l'occasion de venir passer une bonne journée ou un super week-end gourmand à Salers pour la 19^{ème} édition du Salon »

www.sitesremarquablesdugout.com

La Sagranière

« La saison estivale de La Sagranière a été une nouvelle fois bien remplie. Danseurs et musiciens ont assuré une vingtaine de représentations dans tout le Pays de Salers et même au-delà avec un passage à Saint-Julien-Chapteuil (43) le 11 octobre.

Toujours très apprécié des estivants mais aussi des locaux le spectacle de La Sagranière se veut vivant et dynamique afin de respecter les valeurs de notre folklore et perpétuer nos traditions. La quinzaine d'enfants dirigés par Jean Lescure, suscite toujours l'admiration du public.

Le gala du 15 août a permis aux Sagraniers et aux touristes de passage de découvrir le folklore savoyard ce qui fut très apprécié. L'année prochaine ce sont des Alsaciens qui seront invités à Salers.

2016 sera une année chargée pour la Sagranière puisque ce sera l'occasion de fêter les 40 ans du groupe en réunissant tous les anciens membres pour un banquet à l'automne. Un voyage au Portugal est également prévu pour fin août.

Mais avant il faut penser aux spectacles, les répétitions ont déjà repris. Tous les Sagraniers, à partir de 5 ans, intéressés pour venir rejoindre le groupe sont les bienvenus ».

Contact Antoine BANCAREL - 06 75 24 89 04

Les Amis de Salers

« L'activité des Amis de Salers, association sagrazière âgée de 43 ans..., a été réduite en ce début d'année. Le responsable, Jean-Pierre LAGANE ayant été affecté par des décès familiaux successifs et par un problème de santé personnel.

Quelques "Café-philo" en début d'année puis en mai une soirée Cabaret chansons autour de celles de Brassens et en juillet une pièce de théâtre, dite "Théâtre d'appartement" sur le thème du Chien des Baskerville de Conan DOYLE, enquête menée par Sherlock HOLMES. Ces deux spectacles furent donnés par une troupe, très professionnelle, de Franche Comté. A chaque réunion, les spectateurs ravis sont en demande de ce genre de soirée. L'on terminera l'année par quelques Cafés/philo, toujours autant appréciés. Pour l'année prochaine, la programmation est en cours : Cafés/dictée - Cafés/philo - Théâtre d'appartement - Conférences/débat - Soirées chansons... et autres surprises. L'association démontre ainsi qu'avec peu de moyens l'on peut quand même proposer des activités culturelles. L'association remercie les fidèles, venant parfois de fort loin pour suivre les diverses activités ».

J-P LAGANE

La Pastourelle

« L'édition 2015 qui a eu lieu le 23 mai a rassemblé 3800 participants dont 1100 randonneurs, 2104 coureurs et 660 vététistes. Ces concurrents sont venus de 85 départements, de Belgique, Suisse, Angleterre et Pays-Bas. Nous avons eu le soutien de 7 communes, du Conseil Départemental, du Conseil Régional, de la Communauté de Communes du Pays de Salers et de 180 partenaires privés.

1726 participants ont répondu au questionnaire relatif à l'enquête de satisfaction via internet. Résultats très encourageants avec 43% de réponses très satisfaisantes. L'enquête sur les retombées économiques fait ressortir un total de dépenses sur le territoire évalué à 530 000€. Belle satisfaction que d'arriver à défendre les valeurs qui nous sont chères : le sport, la convivialité, la fête et la mise en valeur de notre territoire.

Nous remercions tout particulièrement les propriétaires de parcelles et surtout les 320 bénévoles. Autre satisfaction : la réception du trophée Groupama du sportif cantalien attribué par le Comité Départemental Olympique et Sportif accompagné d'un chèque de 500€.

Le Conseil d'administration a été renouvelé sans aucune modification. Place à l'édition 2016 qui aura lieu le 21 mai. Pour la 6^{ème} année consécutive, la Pastourelle figurera au Challenge national de La Convivialité. Le label national FFA et surtout une manche du Trail Tour National nous ont été à nouveau octroyés.

La grande nouveauté viendra du nouveau système de chronométrage sur le trail du Grand Cirque (53 km). Les coureurs testeront le dossard connecté. Notre nouveau site internet qui vient d'être relooké est déjà consultable (www.lapastourelle.net). Ne pas oublier la fête de la transhumance qui aura lieu le lendemain à St-Paul-de-Salers - Vive la Pastourelle, vive le Pays de Salers»

Ecole – RPI Salers- St-Bonnet – St-Paul

Pour les enfants de l'école c'est une histoire de goût :

Goût culinaire : participation aux animations de la semaine du goût organisée par un collectif de Salers

Goût culturel : sortie pour découvrir l'exposition de Roland COGNET à Anglards-de-Salers

Goût artistique et jardinier : avec les TAP où les citrouilles plantées dans le jardin de l'école ont été décorées à l'occasion d'Halloween



ETAT CIVIL

Décès

M. LACOSTE Jacques Jean-Marie, le 21 janvier 2015
M. ANDRIEU Charles Justin Louis Raoul, le 23 février 2015
M. CUEILLE René Eugène Marcel, le 21 mars 2015
M. BOUYGE Henri Marc, le 04 avril 2015
M. ROUCHY Jean-Claude Bernard, le 06 juillet 2015

Mariage

Raphaël DENIS et Nadine BARDAK, le 5 septembre 2015

Naissances

Ilan GIL, fils de Laurie et Antoine GIL, le 12 janvier 2015
Jeanne BORNE, fille de Audrey et Jean-Christophe BORNE, le 08 juillet 2015
Alexis VANTAL, fils de Nelly et Vincent VANTAL, le 29 juillet 2015
Aurélien FADERNE, fils de Sophie LAVERGNE et Benjamin FADERNE, le 26 octobre 2015

SERVICES MEDICAUX

Médecin généraliste	STRUB Pascal	Place Tyssandier d'Escous	04 71 40 70 44
Kinésithérapeute	EMANUELE Martine	Place Tyssandier d'Escous	04 71 40 76 40
Infirmières libérales	FRESSINIER Brigitte, ROUCHY Amélie, JOANNY Agnès	Rue du château	04 71 40 74 33
Pharmacie	DUREL Frédéric	Place Tyssandier d'Escous	04 71 40 70 57

Le dentiste le plus proche est situé à St-Martin-Valmeroux, l'ophtalmologiste le plus proche est situé à Mauriac.

Un défibrillateur est installé sous le sas d'entrée de la salle des fêtes, rue du Couvent

Numéros d'urgence:
Pompiers : **18** ou **112** (portable)
SAMU : **15**
Gendarmerie : **17**

TOUS A VOS AGENDAS

Samedi 14 et dimanche 15 novembre : voyage à Bourg avec le jumelage

Samedi 21 novembre : quine du RPI Salers / St-Bonnet-de-Salers / St-Paul-de-Salers – 20h30 à la salle des fêtes de St-Bonnet-de-Salers

Dimanches 6 et 13 décembre : élections régionales – Bureau de vote : **Office de Tourisme**

Dimanche 13 décembre : marché de Noël de l'école – 10h/17h à la salle des fêtes et préau de l'école

Dimanche 3 janvier : vœux des pompiers -10h au Centre d'Incendie et de Secours

Samedi 9 janvier : vœux de la municipalité – 18h à la salle des fêtes

WE du 29-30 avril et 1^{er} mai : Salon des Sites Remarquables du Goût

Samedi 21 mai 2016 : La Pastourelle

Lundi 15 août : Gala folklorique de la Sagranière

WE 20 et 21 août : le Marché potier